

BORNE DE RECHARGE POUR LE TRAFIC MOTORISÉ INDIVIDUEL

Vu le transfert modal en cours de réalisation

Vu le succès rencontré par la Norvège dans ce domaine

Vu la nécessité de développer l'offre des infrastructures pour répondre à la demande

Vu l'inégalité actuelle pour les citoyens ne disposant pas de possibilités d'accès

Vu l'exposé des motifs

Sur proposition du groupe Echo-Verts-libéraux et du groupe Les Vert.e.s.

LE CONSEIL MUNICIPAL

d e m a n d e

par 16 oui et 10 non

AU CONSEIL ADMINISTRATIF

1. D'étudier la possibilité d'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques dans les parkings communaux.

* * *